

DOM MICHEL LE NOBLETZ : LE PRETRE

Quiconque connaît le nom de dom Michel sait d'emblée qu'il était prêtre, comme si la chose allait de soi. Certes, il était né dans le Léon, « la terre des prêtres », expression qui ne serait forgée que dans le premier quart du XX^e siècle. Le tout dernier évêque de Léon, Mgr de La Marche, nommé en 1772, fut enchanté (il était Cornouaillais, né à Ergué-Gabéric) de se voir attribuer l'évêché de Léon que l'on appelait « la perle des diocèses ». Tout prédisposait donc le jeune Michel Le Nobletz à devenir prêtre ?

Une lente avancée vers le sacerdoce

Françoise de Lesguern, l'épouse de Hervé Le Nobletz de Kéroder, mit au monde onze enfants, cinq fils et six filles. Michel était le quatrième, précédé de trois frères. L'aîné s'appelait Claude : le droit d'aînesse lui accordait à lui seul les deux tiers de la fortune numéraire de son père, à quoi s'ajoutaient tous les biens fonciers (manoir, terres...). Comme l'une des filles était morte en bas âge, ils seraient donc neuf enfants à se partager le tiers de la fortune de leur père, au décès de celui-ci en 1612.

Les considérations économiques ne font pas naître les vocations sacerdotales, mais elles peuvent expliquer leur éclosion. Dans l'Ancien Régime, nombre de cadets de la noblesse entrent dans les ordres ; beaucoup aspirent à l'épiscopat ; certains y parviennent. A la jonction des deux siècles (XVI^e et XVII^e), la ferveur des ordres religieux récents (capucins, jésuites) freinent ces perspectives de promotion sociale, ceux qui y entrent n'ayant en vue que « la plus grande gloire de Dieu ». Mais le clergé séculier lui-même compte des sujets remarquables, à côté de beaucoup d'autres que n'anime guère le zèle des âmes. Ce clergé est innombrable, et il comporte beaucoup de fils du peuple, attirés par le service des autels sans doute, mais aussi par la promotion certaine que représente l'état ecclésiastique, comparé à l'humble travail des champs, surtout si on laboure la terre des autres... Les évêques ordonnent des prêtres avec une facilité déconcertante. Il fallait ensuite être affecté à une paroisse. Ce n'était pas une petite affaire. Seuls les ecclésiastiques ayant conquis des grades à l'Université (licence de théologie, d'Ecriture sainte) étaient armés pour affronter les concours ecclésiastiques qui nommaient les recteurs, en fonction de leur place au concours. Or les charges pastorales s'accompagnaient de bénéfices. Un recteur était un puissant personnage, dont la paroisse pouvait compter jusqu'à 20, 30, 50 prêtres : un ou deux étaient ses vicaires (appointés, eux aussi, mais à la portion congrue) ; d'autres pouvaient être précepteurs dans les châteaux et les manoirs, ou tenir près de leur domicile des « petites écoles » ouvertes aux enfants des paysans aisés ; d'autres, la majorité peut-être, étaient ces « prêtres habitués », résidant dans la ferme de leurs parents ou d'un frère, d'une sœur, dépourvus de toute affectation, vivant de quelques honoraires de messe, quand il leur était demandé d'en célébrer : au sujet de ces prêtres sans affectation, on a pu parler de « prolétariat ecclésiastique ». Saint Vincent de Paul (1581-1660), qui offre avec dom Michel tant de points de ressemblance, à côté de différences considérables, se fit ordonner prêtre à l'âge de 19 ans. Or il dut attendre douze années avant d'avoir sa première charge d'âmes, la paroisse de Clichy. Pendant un temps, il y a 10 000 prêtres à Paris, mais beaucoup se sont réfugiés dans la capitale, en raison des malheurs qui atteignent les provinces de l'est (guerre de Trente ans). Aspirant dans ses jeunes années à une « honnête retirade » (la rente de situation que représente la possession d'une cure), Monsieur Vincent, de conversion en conversion, découvre les exigences du « métier de prêtre », et les épouse avec une totale générosité. « Si j'avais su, confiera-t-il plus tard, ce que c'était que le sacerdoce, quand j'eus la témérité d'y entrer, comme je l'ai su depuis, j'aurais mieux aimé labourer la terre que de m'engager à un état si redoutable »...

Dans les pays demeurés catholiques après la grande déchirure de la Réforme protestante mise en œuvre par Luther à partir de 1517, le sacerdoce est comme la clé de voûte de l'orthodoxie romaine. Les Réformés exaltent, non sans raison, le sacerdoce universel des fidèles (d'après I Pierre 2^o), que les

catholique admettent sans doute, mais l'insistance est nettement mise par eux sur le sacerdoce ministériel et donc, sur l'importance de ceux qui reçoivent le sacrement de l'Ordre, les prêtres. La messe a une valeur éminente, chaque messe, toute messe. D'où ces innombrables messes « privées » (chaque prêtre célèbre « sa » messe privément ; il n'y a pas de concélébration) ; de là aussi, les « fondations » (tant de messes par an, à perpétuité, pour un défunt, avec les honoraires en rapport), les trentains grégoriens (trente messes de rang pendant trente jours, sans interruption, pour un défunt, avec les honoraires correspondants...). Dans certains cas, on devient prêtre « par dévotion » : à la fin de sa vie, le dramaturge Feliz Lope de Vega (1562-1635) se fait ordonner prêtre et agréger dans la « Société des prêtres originaires de Madrid », sans aucune affectation pastorale. Le grand compositeur italien Claudio Monteverdi (1567-1643) est veuf dès 1608 ; en 1631, l'un de ses fils meurt victime de la peste ; l'année suivante, Monteverdi entre lui aussi dans les ordres. Ces deux grands noms sont des contemporains exacts de dom Michel. Dans le catholicisme de l'époque, il n'y a rien de tel que le sacerdoce. A cette même époque, il y a peu d'instituts religieux masculins à n'être pas fondés par des prêtres, et à ne pas comporter une majorité de religieux-prêtres. Saint Jean de Dieu (1495-1550) représente une notable exception. Les ordres monastiques anciens (bénédictins, cisterciens...) abondent en moines-prêtres, au lieu de s'en tenir au système primitif, qui prévoyait un ou deux prêtres seulement, pour les besoins en sacrements de toute une communauté de simples moines.

Dès l'enfance et l'adolescence, Michel Le Nobletz a connu les prêtres de très près. Beaucoup d'entre eux étaient précepteurs dans des familles de la noblesse. Le notaire royal Hervé Le Nobletz fut très attaché à l'argent, jusqu'à sa conversion en 1607. Cependant, il ne lésinait pas sur la dépense, dès l'instant qu'il s'agissait d'assurer l'instruction de ses enfants, tout au moins de ses fils : ceux-ci, cinq, seront aux études en Aquitaine pendant plusieurs années, à ses frais... Michel enfant a dès l'âge de sept ans un instituteur prêtre à ses côtés, Thomas Cozic, puis un autre, Gilles Mazéas. Pendant plusieurs années, il est à Saint-Antoine, sur les bords de l'Aber-Wrac'h, dans une pension tenue par deux prêtres instituteurs, les frères Yves et Henri Gourvennec. A 13 ans, il commence ses humanités (cycle secondaire) à Ploudaniel, sous la responsabilité d'Alain Le Guen, « curé » (c'est-à-dire vicaire) de la trêve de Trémaouézan, et en contact aussi avec le recteur de Ploudaniel, Alain de Poulpry, deux prêtres remarquables : le dernier nommé fonde dans sa paroisse une confrérie regroupant prêtres et fidèles en vue « d'augmenter l'honneur et la gloire de Dieu et de vivre en bonne amitié fraternelle » ; le vicaire tréviais faisait partie de cette confrérie. Cet Alain Le Guen, de par sa compétence dans les matières qu'il enseignait à Michel, et plus encore par l'exemple d'une vie sainte et zélée, a eu sur l'adolescent une influence profonde et durable ; ce prêtre, qu'il fréquenta de près durant six ans, aura été de ceux qui auront pu donner au jeune homme le désir de devenir prêtre lui aussi. Mais ce désir ne se manifesta à l'intéressé que quelques années plus tard, à Agen...

Alain Le Guen faisait partie de cette minorité de prêtres saints et savants que comptait alors le diocèse de Léon. Expert en français, latin, grec et mathématiques, il combla de son mieux la soif de connaître qui habitait son élève. Brûlait aussi ce dernier un violent désir de perfection chrétienne et de sainteté : son maître était pour lui à cet égard un bel exemple, sans que pour autant l'élève se sente explicitement appelé dès ce moment-là à l'état sacerdotal ou religieux. Dans tout ce qu'il faisait, Michel jetait toute la fougue de son tempérament, non sans excès ni démesure.

D'octobre 1596 à avril 1606, Michel est « escholier » (c'est-à-dire étudiant) en Aquitaine : Bordeaux d'abord, pendant un an, où il rejoint ses trois frères aînés, Claude, Jean et Guillaume. En octobre 1597, laissant ses frères à Bordeaux où ils poursuivent leurs études de Droit, il part pour Agen, où les jésuites tiennent un collège florissant : pendant deux ans, Michel y complète le bagage d'humanités pourtant substantiel qu'il s'est constitué auprès d'Alain Le Guen à Ploudaniel ; son plus jeune frère, Hervé, est avec lui, jusqu'à ce que, désireux de solitude et aussi, sans doute, d'indépendance, Michel prenne une chambre en ville chez l'habitant (il y dispose en outre d'un galetas qui lui sert de « coin-prière »). Deux ans d'humanités, deux ans de philosophie, soutenance de thèse : on est arrivé à l'été 1601 et à la fin du séjour agenais du futur dom Michel.

C'est à Agen que retentit clairement en Michel Le Nobletz l'appel à la vie sacerdotale. Les circonstances de cet appel commencèrent par un épisode douloureux. Le couple qui l'hébergeait était toujours sans enfant, après seize ans de mariage. Peu après l'installation de Michel chez ses hôtes, il apparut que l'épouse était enceinte. Michel fut accusé d'être le père de l'enfant. La naissance eut lieu à terme : le bébé ressemblait à l'époux de sa mère, ayant du reste été manifestement conçu presque trois mois avant l'arrivée de Michel. La « blessure d'Agen » fut très douloureuse pour Michel Le Nobletz

de Kerodern, et peut-être même ne se cicatriza-t-elle jamais tout à fait. S'il avait pu paraître hautain à certains de ses compatriotes et condisciples d'Agen, l'épreuve l'humilia à coup sûr ; elle le grandit aussi spirituellement : il passa des sentiments de l'orgueil blessé et de l'injustice qui atteignait son honneur, à ceux d'une réelle humilité ; il versa des larmes, ce qui chassa la révolte et la tentation d'un raidissement stoïcien ; il connut la fragilité et l'impuissance du juste injustement accusé. Dans une vision (intérieure), la Vierge Marie le consola et lui dit en breton : « *Mikaelig, Mikaelig, na ouelit ket, neb aon ; va mab ho tiwallo, ha me ho sikouro* » (« Mon petit Michel, mon petit Michel, ne pleurez pas ; n'ayez pas peur ; mon Fils vous défendra, et moi je viendrai à votre secours »).

D'après ce que Michel en a dit, toute cette affaire se déroula aux alentours de l'entrée dans l'année jubilaire 1600, puisqu'il reconnut avoir reçu la consolation de la Vierge Marie comme « étrennes au commencement du siècle 1600 ». Toujours dans la même vision, il se vit offrir par la mère de Jésus trois couronnes, celles de la virginité, de la doctrine, et « la troisième est celle de mépris du monde que vous professerez en l'état de prêtre séculier ». Michel fut bien étonné de s'entendre dire qu'il deviendrait prêtre, car il n'avait décidé rien de tel jusque là. Après avoir pensé à se faire jésuite, puis capucin, il résolut de s'en tenir aux indications de la Vierge Marie et à se préparer à devenir prêtre diocésain. Les séminaires n'existaient pas. Les aspirants au sacerdoce se préparaient soit à l'Université (toutes les universités sont catholiques, et dans toutes on enseigne la théologie), soit auprès d'un prêtre en paroisse. Avant d'être admis à l'ordination, ils devaient se présenter devant une commission, subir un examen sur leurs connaissances et leur aptitude au sacerdoce : s'ils étaient reconnus aptes, ils se laissaient enfin imposer les mains par un évêque. Les ordinands présentaient de grandes inégalités, les mieux formés étant ceux qui avaient fréquenté l'Université. Michel Le Nobletz faisait partie de cette élite : d'octobre 1601 à avril 1606, il suivit les cours de théologie et d'Écriture sainte à la Faculté de Bordeaux, tenue par les jésuites. Il poursuit parallèlement l'entreprise spirituelle et toute intérieure de se dépouiller de l'attachement aux valeurs d'ici-bas : « A l'éclat des lumières [divines], il vit que les plaisirs, les richesses, les honneurs, les louanges et tout ce que le monde prise, aime et recherche avec tant d'empressement, n'est que vanité, tromperie et illusion, que tout passe et s'envole vite, que tout ce qui hors de Dieu et sa gloire n'est rien ».

Vocation et soumission ; opposition et humilité.

Fin avril 1606, Michel Le Nobletz est de retour au manoir paternel de Kerodern, qu'il a quitté depuis presque dix ans. Il est bien décidé à se faire prêtre, mais il ne se presse pas, ce qui commence à indisposer son père, qui voudrait bien le voir enfin pourvu d'une bonne situation : à cette époque, la majorité des prêtres fait carrière, recherchant les meilleures cures et les meilleurs bénéfices. Hervé Le Nobletz compte bien que son Michel, avec l'instruction qu'il a, deviendra vite un prêtre en vue, riche, influent, évêque si possible par la suite. N'a-t-il pas, lui son père, financé largement ses études pendant dix ans en Aquitaine ? Il est temps que son fils, pour lequel il a tant investi, devienne à son tour producteur de fortune, pour en faire bénéficier ses huit frères et sœurs qui n'auront à se partager que le tiers de l'héritage. De surcroît, le prêtre en vue que deviendra Michel ne pourra que contribuer à rehausser encore l'honneur et la respectabilité des Le Nobletz de Kerodern.

Tout autres sont les vues de Michel, et le conflit avec son père est inévitable. Michel va gérer ce conflit dans la fermeté et la souffrance, la détermination et l'humilité, dans le respect de l'auteur de ses jours, mais dans la fidélité plus grande encore à son Père du ciel. N'est-il pas tout rempli de ce « mépris du monde » dont il a découvert l'importance à Agen ? N'est-il pas tout entier pénétré des valeurs de l'évangile ? « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi » (Mathieu, chap. 10, v. 37)... Et la perle précieuse, et la marche joyeuse et décidée derrière Jésus en portant sa croix ! Ce serait folie de sa part que de renoncer à ces délices spirituelles chèrement découvertes et déjà tellement appréciées, pour un misérable bénéfice ecclésiastique et la futilité de rencontres mondaines. Si c'est seulement dans son âge mûr que Vinent de Paul prit conscience de « cet état si redoutable » qu'est le sacerdoce, Michel Le Nobletz, lui, fit preuve de la plus grande circonspection. Ce qui ne l'empêcha pas, même une fois ordonné prêtre, de mesurer avec une sorte d'effroi l'engagement qu'il avait pris. D'après son premier biographe, il disait souvent aux plus intimes de ses amis que si Dieu lui avait fait connaître avant son ordination la dignité de ce ministère et les vertus éminentes que doivent avoir ceux qui y aspirent, autant qu'il l'avait fait par la suite,

jamais il n'aurait eu la hardiesse de s'y engager. De ce fait, il en venait à remercier Dieu de lui avoir donné moins de lumière avant son ordination qu'il n'en avait reçu par la suite.

Sur une carte marine qu'il dresse, il fait figurer les dix rochers dangereux pour les prêtres : l'absence de vocation, le défaut de pure intention : « c'est l'écueil sur lequel viennent échouer ceux qui embrassent l'état ecclésiastique sans vues surnaturelles, par intérêt, pour gagner leur vie ou pour obtenir des dignités ou des bénéfices, ou pour plaire à leurs parents, ou pour décharger leur famille ». Suivent six autres écueils : la trop grande pauvreté (quelle sagesse et quelle prudence chez Michel Le Nobletz !), le défaut de science, l'esprit d'orgueil et de suffisance, le désir déréglé de plaire aux grands, l'amour déréglé des parents, l'absence de l'esprit de pénitence et notamment la recherche des bons repas ; les deux derniers écueils étant la perte de temps associée au mépris de l'étude, et pour finir, le fait de tourner le dos à la prière.

Michel Le Nobletz adresse à l'un de ses neveux désireux, un peu jeune, de devenir prêtre, une longue lettre empreinte de plus grande vigueur et des plus énergiques mises en garde : « Mon neveu, vous êtes privé de la vue spirituelle, n'ayant pas le dessein de servir Dieu, mais le monde (...). Vous ressemblez au figuier réprouvé de l'Evangile que Notre Sauveur maudit pour ne [pas] porter de fruit. Vous voulez paraître verdoyant et avoir l'apparence d'un bon arbre, n'en ayant pas les fruits, c'est à savoir le mépris du gain, de l'ambition et gloire mondaine (...). Vous devez être une lampe ardente et luisante, mais nous n'avez point d'huile, vous êtes une folle vierge à qui Notre Seigneur dira, à l'article de la mort, quand vous demanderez l'ouverture de la porte : Je ne vous connais pas. Par ce mot d'huile est entendu l'amour de Dieu et du prochain, la science nécessaire à un ecclésiastique pour le conduire dans les lois de son office, pour diriger les autres. Par ce mot d'huile s'entend le mépris des choses terrestres et l'amour des célestes, l'obéissance et l'humilité chrétienne ; mais parce que vous ne voulez point de cette huile dans votre lampe, vous demeurerez folle vierge, figuier stérile, père des Pharisiens, condisciple des hypocrites, serviteur infidèle. Si vous ne voulez pas être tel, demeurez longtemps avant de prendre l'ordre de prêtrise, jusqu'à ce que vous ayez acquis les vertus d'un serviteur fidèle par l'application de la doctrine évangélique, par l'exercice de la piété et par l'imitation de Jésus-Christ ».

Toute sa vie, tant par sa parole que par ses écrits, dom Michel sera un « rugueux ». Tout au moins s'adressera-t-il avec une certaine rudesse à ceux qui sont en responsabilité, et au moins ses égaux. Il traite son neveu comme un fils, et comme dit l'Ecriture : « Quel est le fils que ne corrige son père ? » (Hébreux, chap. 12, v. 7). Lui-même s'est soumis à l'autorité de son père : « D'ailleurs, nous avons eu pour nous corriger nos pères selon la chair, et nous les respectons » (Hébreux 12, 9^a). Mais quand il s'agit des affaires du Royaume de Dieu, il s'oppose, toujours avec respect, aux choix de son père de la terre, car « pour avoir la vie, ne serons-nous pas soumis bien davantage au Père des esprits ? » (Hébreux 12, 9^b). Aussi, pour éviter de se tromper pour son propre compte et de s'entendre dire : « Médecin, guéris-toi toi-même » (Luc 4, 23), Michel Le Nobletz se rend à Paris pour parfaire ses études : à la Sorbonne, il apprend l'hébreu. Son père approuve le voyage, car il espère toujours que son fils deviendra un prêtre aux normes mondaines. Mais Michel a de longs entretiens avec le P. Pierre Coton, jésuite, confesseur du roi Henri IV, qui le confirme dans sa vocation de prêtre pauvre et appelé à exercer son sacerdoce hors tout ministère rémunéré. Michel est ordonné prêtre à Paris, vers la fin de l'année 1607, pour le compte de l'évêché de Léon, qui demeurera son diocèse d'incardination.

Le long cheminement de dom Michel vers le sacerdoce s'est fait à la faveur d'un important approfondissement spirituel. Lui qui avait eu à Agen « le Saint-Esprit pour maître particulier », ayant connu là-bas une véritable effusion de l'Esprit (il a écrit lui-même avoir été « enivré par le Saint-Esprit »), ne s'est pas fié aveuglément aux lumières intérieures qu'il recevait, quelque vives qu'elles aient été ; il a voulu se soumettre à d'autres lumières que les siennes. Chez lui, soumission et humilité sont allées de pair avec l'audace venue de l'Esprit, et une persévérance inouïe (et qui fut pour lui source de bien des contrariétés) à ce qu'il croyait être sa vocation propre. Il existe une grande permanence dans les réalités spirituelles. Charles de Foucauld, lui aussi, lutta de nombreuses années contre les obstacles qui s'opposaient à ce qu'il pensait être son appel particulier, un appel hors série. Le prêtre qui le confessa fin octobre 1886 en l'église Saint-Augustin de Paris, et qui fut son conseiller spirituel par la suite, écrivit en 1901 à l'évêque du Sahara : « Sa vocation l'a toujours attiré vers le monde musulman (...) J'ai vu venir cette vocation. J'ai vu qu'il s'assagissait par elle, qu'elle le rendait plus humble, plus simple, plus obéissant. Quand je lui disais de l'écarter comme chimérique, il l'écarterait, mais cela revenait plus fort et plus impérieux. En mon âme et conscience, je crois qu'elle

vient de Dieu »... Cette lettre est signée : Henri Huvelin, chanoine honoraire, vicaire à la paroisse Saint-Augustin, Paris.

L'existence inconfortable d'un prêtre pauvre, et volontairement marginal

Toute l'existence de dom Michel sera celle d'un prêtre pauvre vivant pauvrement. Assurément, il a eu la part qui lui revenait de l'héritage paternel. Il n'a donc jamais été complètement désargenté. Mais il n'a jamais voulu, comme il l'écrit, « prendre de l'argent pour les messes, offices, prédications et autres exercices de piété ». Dans ses différentes navettes entre le Léon et la Cornouaille, il eut même l'un ou l'autre logement à son nom. Comme on l'a vu, le troisième écueil contre lequel les prêtres peuvent se briser, « est la trop grande pauvreté » : selon dom Michel, une telle pauvreté est misère, et non pas détachement libre de la richesse. Une pauvreté qui contraint, qui bride et qui obsède « ouvre la porte, écrit-il, à plusieurs pratiques abjectes et messéantes aux ecclésiastiques ». Dom Michel a recherché la compagnie des pauvres gens, leur faisant catéchisme et instructions dans leur langue. Cependant, écrit-il encore à l'intention des prêtres, « il ne faut pas se priver de converser avec les personnes de qualité, sinon on deviendrait plus ignorant, moins avisé et moins propre à secourir les petites gens. Bien mieux, on risquerait de tomber dans la présomption ordinaire de ceux qui ne fréquentent que des inférieurs toujours déferents à leur égard (...) Il faut se garder dans le monde entre la trop grande civilité et la rusticité ».

Après son ordination sacerdotale, dom Michel retrouve les siens à Plouguerneau, et notamment Hervé le Nobletz, son père, qui croit toujours que son fils, désormais prêtre, a devant lui la plus belle des carrières ecclésiastiques. Il va être considérablement désappointé, de là chez lui de violentes colères, avant de recevoir les plus pleines et les plus douces lumières sur le détachement des biens de ce monde. Pendant presque un an, dom Michel vit retiré dans une cabane de la petite paroisse de Tréménac'h voisine de celle de Plouguerneau : il est là comme une sorte d'ermite du désert. Ancien élève des jésuites, il accomplissait ainsi une sorte de troisième an. A l'issue de ces rudes mois de pénitence, dom Michel se présente à nouveau au manoir paternel : l'incompréhension est totale entre lui et les siens, même sa mère le désapprouve ; aux yeux de son père, son comportement insensé éclabousse l'honneur des Le Nobletz de Kerodern et rabaisse leur prestige dans tout l'évêché de Léon. Son père le chasse. Michel se tourne vers son Père du ciel : « Ayez pitié, mon Dieu, de l'âme de mon père et de ma mère, et ne leur imputez pas à péché le procédé qu'ils tiennent à mon égard que je considère avec joie comme une marque particulière de votre bonté pour moi ». Bientôt Monsieur de Kerodern fut touché par l'une des prédications de son fils, reconnu son attachement déréglé à l'argent, et s'engagea dans un beau chemin de conversion. On vit alors un fils instruire son père, à la demande de ce dernier, et lui affirmer clairement : « Désirez d'être pauvre pour Dieu, et méprisez le gain et tout empressement pour les choses de la terre ». Madame de Kerodern fut également touchée par les instructions de son fils, et emboîta le pas à son époux pour une vie chrétienne exemplaire et sainte. On sut alors à la pointe de Bretagne que se vérifiait encore la parole du prophète Malachie : « Il ramènera le cœur des pères vers leurs fils et le cœur des fils vers leurs pères » (Mal. 3, 24). Cette prédiction concernait Jean-Baptiste, qui marcherait devant le Seigneur « pour ramener le cœur des pères vers les enfants et les rebelles à la prudence des justes, préparant au Seigneur un peuple bien disposé » (Luc 1, 17). Dom Michel serait aussi, pour peu que l'on tire parti d'une autre lumière qu'offrent ces citations de l'Ecriture, un nouveau Jean-Baptiste destiné à préparer pour le Seigneur un peuple breton bien disposé. Il connaîtra les contradictions et l'inconfort des prophètes. Il aura de Jean-Baptiste le langage souvent rude, et il ne mettra guère de nuances dans son propos quand il interpellera, à Douarnenez et ailleurs, ces « chrétiens du dimanche » très habiles à édulcorer le message de l'évangile dans sa radicalité. Il aura aussi des délicatesses qui ne doivent pas surprendre chez l'homme de cœur qu'il était, extrêmement tendre derrière la rugosité de l'écorce. C'est ainsi qu'à Douarnenez il accorda sa confiance entière au prêtre habitué (c'est-à-dire sans affectation pastorale ni emploi d'aucune sorte) Antoine Le Pennec : ce dernier s'adonnait à la boisson, dom Michel ne l'ignorait pas ; il accepta pourtant de loger chez lui et d'y prendre pension ; il alla même jusqu'à le prendre comme confesseur. Comme Zachée descendant de son arbre, le prêtre douarneniste fut rempli de joie et entra d'emblée dans un authentique chemin de conversion ; jamais sa joie ne lui fut ôtée, et pendant les quarante-deux ans qu'il vécut encore, il fit l'admiration de tous ses compatriotes de Douarnenez.

Michel Le Nobletz passait chaque jour de longues heures au contact direct de son Dieu par la foi. Au terme de sa longue retraite de Tréménac'h, il avait mis au point toute une panoplie spirituelle où figuraient la mise en œuvre de cinq vertus (ses « armes défensives et offensives » disait-il) ; cela donnait le programme suivant :

- l'oraison et l'exercice de la présence de Dieu ;
- la pénitence et une austérité sans relâche ;
- le détachement sincère de l'amour déréglé de sa famille, et l'abstention scrupuleuse de toute conversation inutile à la gloire de Dieu ;
- l'étude des sciences nécessaires pour procurer le salut du prochain ;
- le renoncement à toute sorte d'attache terrestre, afin d'être toujours disposé à recevoir les impressions du Saint-Esprit et prêt à lui obéir aussitôt.

Ordonné prêtre, dom Michel Le Nobletz était devenu l'homme de la messe ; comme dit le bon peuple : « Un prêtre, ça fait la messe ». Il y eut d'abord ce que l'on appelle la « première messe » : c'est le nom que reçoit la messe que célèbre pour la première fois le nouveau prêtre dans sa paroisse natale. En Bretagne, et peut-être ailleurs aussi, la première messe d'un nouveau prêtre avait des allures de noce profane qui regroupait quatre ou cinq cents personnes et durait trois jours pleins. On offrait certes des cadeaux au nouveau prêtre, mais c'était aussi l'occasion de banqueter, de boire plus que de raison, de danser : les excès et les dérives n'étaient pas rares. Dom Michel rompit tout net avec cette tradition qu'il n'approuvait pas : il réussit à obtenir des siens de célébrer sa première messe en la chapelle de Kerodern, dans l'intimité familiale.

Jusqu'au concile Vatican II, la concélébration n'avait guère lieu qu'aux jours d'une ordination sacerdotale, où les nouveaux prêtres célébraient la messe avec l'évêque qui venait de les ordonner juste avant, dans la première partie de cette même messe. Aussitôt après le concile de Trente, et donc du temps de dom Michel, les prêtres ne concélébraient pas plus que jusqu'à Vatican II, mais pour autant ils ne célébraient pas nécessairement « leur » messe privée tous les jours. Ceux qui ont connu la situation d'avant le dernier concile se souviennent de ces basiliques, cathédrales, églises abbatiales ou chapelles de séminaires garnies d'une multitude de « petits » autels, où tous les prêtres, à tour de rôle, célébraient chacun sa messe. Dans les monastères même, les moines-prêtres pouvaient avoir assisté à la messe conventuelle que célébrait l'un d'entre eux, cela n'empêchait pas les autres de redire la même messe individuellement à un petit autel. Et il fallait quelqu'un pour « répondre la messe » : un autre prêtre, un homme, un enfant de chœur, ou, s'il n'y avait pas d'« homme », une religieuse ! Au Hoggar, le P. de Foucauld fut plusieurs mois sans pouvoir célébrer la messe, faute de servant. Il note dans son carnet : « 25 décembre 1907 : Noël pas de messe, car je suis seul ». Tant que le Fr. Michel fut avec lui (c'était un jeune Breton, qui fit un essai de vie au désert auprès du P. de Foucauld), c'est-à-dire du 3 décembre 1906 au 10 mars 1907, le Père put célébrer tous les jours ; entre le 11 mars 1907 et le 31 janvier 1908, il ne le put que lorsqu'un soldat de confession catholique était de passage à Tamanrasset. Le 31 janvier en question parvint de Rome le « privilège » accordant au Fr. Charles de Jésus de célébrer la messe sans servant. C'était vraiment un privilège, une autorisation exceptionnelle pour une situation exceptionnelle.

Or dom Michel ne célébrait pas tous les jours, et ce n'était pas faute de servant. La messe avait à ses yeux une valeur tellement extraordinaire qu'on aurait dit qu'il ne voulait pas s'y habituer. Il communiait plus souvent à la messe de l'un de ses confrères qu'il ne disait lui-même la messe. Inutile de relever que cette façon de faire n'était chez lui ni négligence ni relâchement. C'était, semble-t-il, une habitude assez générale au XVII^e siècle, puisque saint Vincent de Paul non plus ne célébrait pas tous les jours. Ni peut-être non plus saint Jean Eudes (1601-1680, un exact contemporain du P. Maunoir), lui qui écrivait : « Il faudrait trois éternités pour offrir dignement le Saint Sacrifice : la première pour s'y disposer ; la seconde pour le célébrer ; la troisième pour en rendre grâces »...

Dom Michel jeûnait la veille du jour où il célébrait la messe. A minuit, il se mettait en méditation pour deux heures, médiation en sept points dont le sixième contient ces lignes : « Envoyez, mon Dieu l'Agneau qui doit commander à toute la terre ; faites descendre du ciel (...) l'auteur de toute sainteté ; faites pleuvoir cette manne adorable qui contient tous les goûts et toutes les délices imaginables (...). Je viens à vous, ô source admirable de tout bonheur, parce que je suis altéré, et que vous m'avez permis de boire les eaux vives qui donnent l'immortalité. Un cerf dans sa plus grande soif a moins de passion pour la fontaine qui doit le désaltérer que mon âme n'a de désir de s'unir à

vous... ». Puis dom Michel célébrait l'Eucharistie et employait encore deux autres heures à son action de grâces...

Deux prières pour demander la béatification de dom Michel Le Nobletz

Dom Michel sera-t-il béatifié ? Deux prières – au moins – ont été composées pour demander sa béatification. Elles sont de style assez différent l'une de l'autre. La première n'est pas datée, mais elle figure en tête de l'ouvrage du chanoine H. Pérennès *La Vie du Vénérable Dom Michel Le Nobletz par le Vénérable Père Maunoir* (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1934). Cet ouvrage est revêtu de l'imprimatur de Mgr Adolphe Duparc, évêque de Quimper et de Léon, en date du 8 janvier 1934. Il est possible que la prière date de 1934 elle aussi, mais il est possible qu'elle soit antérieure à cette date.

Prière
pour demander à Dieu des miracles, par l'intercession de son serviteur
Le Vénérable Michel Le Nobletz
approuvée par Monseigneur l'Evêque de Quimper

O Dieu Tout Puissant, qui, ayant inspiré au Vénérable Michel Le Nobletz un tendre amour la Sainte Vierge Marie, lui avez accordé par Elle l'insigne grâce de pratiquer les vertus à un degré héroïque et l'avez animé d'un zèle ardent pour votre gloire et pour les âmes, l'envoyant à la nation bretonne comme un missionnaire prédestiné.

Daignez, nous vous en supplions, manifester la gloire de votre serviteur par des miracles, afin que votre Eglise, notre Mère, l'admette aux honneurs de la béatification et le propose à notre culte comme un modèle du prêtre breton, et comme le patron de nos missions paroissiales. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

La seconde prière occupe le verso d'une image où figure au recto dom Michel. Cette prière est revêtue de l'imprimatur de Mgr Fauvel, qui succéda à Mgr Duparc comme évêque de Quimper et de Léon :

Prière
pour obtenir la Béatification
de
Dom Michel Le Nobletz
(1577 – 1652)

Dieu de bonté, vous avez choisi Dom Michel Le Nobletz pour être l'apôtre de la Basse-Bretagne au XVII^e siècle.

A cette fin, vous lui avez accordé, par les mains de la Sainte Vierge Marie, la « triple couronne de pureté, de doctrine et de mépris du monde. »

Daignez, nous vous en supplions, Seigneur, manifester par de nouveaux miracles, son grand crédit auprès de vous.

Faites que bientôt la Sainte Eglise le proclame digne des honneurs de la Béatification.

Nous aurons alors la joie de vénérer comme un parfait modèle de nos prêtres diocésains et le patron de nos missions paroissiales. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Imprimatur : 17 juillet 1948. André,
Evêque de Quimper et de Léon.